

# CONSEIL GENERAL DE TARN-ET-GARONNE

---

## **EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DE L'ASSEMBLEE**

**6<sup>ème</sup> RÉUNION DE 2012**

**Séance du 15 novembre 2012**

CG 12/6<sup>ème</sup>/I-15

*L'an deux mil douze, le 15 novembre, les membres du Conseil Général légalement convoqués se sont réunis à l'Hôtel du Département sous la présidence de M. Jean-Michel BAYLET, Président du Conseil Général. Après avoir constaté le quorum légal, l'Assemblée départementale peut valablement délibérer.*

*Présents ou ayant donné procuration de vote : Mme Sardeing-Rodriguez, MM. Albert, Astoul, Astruc, Aurientis, Baylet, Bésiers, Cambon, Capayrou, Dagen, Deprince, Descazeaux, Empociello, Garrigues Francis, Garrigues Roland, Gonzalez, Guillamat, Hébral, Lacombe, Lavabre, Marty Michel, Marty Patrick, Massip, Mouchard, Quéréilhac, Raynal, Roger, Roset,, Tabarly et Viguié.*

## **SOCIETE D'ECONOMIE MIXTE D'AMENAGEMENT DE TARN-ET-GARONNE (Sémateg)**

### **RAPPORT D'ACTIVITE 2011**

---

L'Assemblée Générale de la Société s'étant réunie le 27 juin 2012 afin d'approuver les comptes de l'exercice 2011, le Conseil Général est en mesure de délibérer sur le rapport de gestion de ses représentants siégeant au Conseil d'Administration.

Je vous rappelle que la représentation du Département au sein du Conseil d'Administration de la Sémateg est assurée par la présence, outre le Président du Conseil Général, de huit élus. Le partenariat associé aux capitaux publics, nécessairement majoritaires, l'Assemblée spéciale des neuf communes Tarn-et-Garonnaises actionnaires, les représentants de chambres consulaires ainsi que la participation d'établissements bancaires et financiers.

Dans le cadre de ses compétences, la Société a vocation à intervenir dans différents domaines à savoir :

- réaliser des opérations d'aménagement et de construction ;
- exploiter des services publics à caractère industriel ou commercial, mais également toute autre activité d'intérêt général liée à ses missions.

Aussi, le rapport relatif à l'exercice 2011 présenté sur la Sémateg (cf. document annexé) retrace d'une part les activités de la société, d'autre part les résultats financiers dudit exercice, certifiés par le commissaire aux comptes missionné, conformément aux dispositions législatives relatives aux Sociétés d'Economie Mixte qui stipulent qu'un rapport écrit doit être soumis annuellement à l'approbation de l'organe délibérant de la collectivité territoriale actionnaire.

## LES DOMAINES D'INTERVENTION

### • LES OPERATIONS RELEVANT DU MANDAT DE MAITRISE D'OUVRAGE DEPARTEMENTALE

#### ► Données globalisées

Les interventions réalisées à ce titre concernent les opérations conduites au nom et pour le compte du Département. Elles représentent **13% de l'activité** de la Sémateg au titre de l'exercice 2011. Le bilan porte sur les opérations achevées et réceptionnées, les aménagements en cours ainsi que sur les prévisions 2012 .

#### - Enseignement et équipements sportifs

L'année 2011 ne finalise ni phases préopérationnelles ou ni phases opérationnelles.

Les opérations en cours ont, pour l'essentiel porté sur la poursuite du Plan Pluriannuel d'Investissement (PPI) :

- Collège Théodore Despeyroux à Beaumont de Lomagne – ravalement des façades du bâtiment ancien – phase étude ;
- Collège Olympe de Gouges à Montauban – bâtiment sciences – réalisation ;
- Collège Jean de Prades à Castelsarrasin – étude et réalisation ;
- Collège Jean Honoré Fragonard à Nègrepelisse – Extension et réhabilitation de la demi-pension – réalisation ;
- Collège de Lauzerte – phases 1 à 3 – réalisation ;
- Collège Pierre Bayrou à Saint Antonin-Noble-Val – réalisation ;
- Collège François Mitterrand à Moissac – Restructuration bâtiment segpa & chaufferie – étude ;

A ces opérations s'ajoutent les travaux spécifiques :

- Travaux de construction de locaux administratifs et restauration à la Base de Plein Air et de Loisirs du Tarn et de la Garonne – phase 3 – réalisation ;
- **Bâtiments culturels**
- Restauration intérieure de l'Abbaye de Belleperche – tranche ferme – réalisation ;
- Construction d'un bâtiment IUP « Arts Appliqués » sur le Site Universitaire de Tarn-et-Garonne – réalisation;

### ► **Bilans d'étape**

Le récapitulatif des actions menées par la Sémateg agissant en tant que mandataire me donne l'occasion de pouvoir également informer l'assemblée sur les bilans des conventions.

En application des contrats de mandat souscrits, un compte-rendu financier annuel ( CRAC ) est établi par le mandataire.

Des comptes-rendus par opération de mandat ont été établis au 31 décembre 2011. Ils sont joints au dossier.

Ils retracent le bilan de l'opération, le plan de trésorerie et le bordereau des dépenses et, couplés au rapport d'activité général de la société, présentent l'avantage d'aborder, à la fois plus globalement et plus précisément, les activités menées.

En fin de mission, la reddition des comptes et l'élaboration des quitus présenteront les données chiffrées définitives.

### ● **LES AUTRES DONNEURS D'ORDRE**

Les communes de Tarn-et-Garonne sollicitent l'intervention de la Sémateg pour la réalisation de travaux d'aménagement et de restructuration : bâtiments scolaires et communaux, équipements sociaux, touristiques et culturels, activités économiques, logements locatifs sociaux, schémas d'assainissement.

Au titre des prestations réalisées pour le compte des communes, figurent également les études préalables de faisabilité des opérations d'aménagement dans le domaine de la construction et de l'accueil d'activités touristiques et industrielles.

Ce volet s'accompagne des actions menées en faveur des organismes de coopération intercommunale, par la réalisation de missions d'assistance à la définition de leurs programmes d'investissements.

## ● LES SECTEURS SPECIFIQUES

Sous cette dénomination, sont visées :

- les interventions pour le compte d'organismes publics ou associatifs œuvrant dans le domaine du logement social et pour personnes âgées (maisons de retraite, maisons d'accueil spécialisées) ;
- les interventions dans le domaine économique (implantation d'entreprises).

## LES RESULTATS DE L'EXERCICE

Les résultats ont été présentés à l'Assemblée Générale ordinaire de la Société qui, en date du 27 juin 2012, a approuvé les comptes de l'exercice 2011.

Conformément à la loi, le commissaire aux comptes a été appelé à certifier la régularité et la sincérité des documents.

Le rapport présenté (cf. renvoi susvisé à l'annexe jointe) exploite les données financières retenues pour l'arrêté des comptes notamment le chiffre d'affaires, le résultat d'exploitation et le résultat net.

Ainsi, il permet d'apprécier la situation de la société, son activité au cours de l'exercice écoulé, les résultats de cette activité ainsi que l'évolution et les perspectives pour l'exercice 2012.

Au vu de la présentation d'ensemble des orientations financières de l'exercice 2011, celles-ci appelaient un résultat 2011 excédentaire. Or, l'exercice 2011 s'est soldé par un résultat négatif de 59 545,28 € lié notamment à une diminution du chiffre d'affaires (- 2,09 %) conjuguée à une minime diminution des charges (- 0,68 %).

Le chiffre d'opérations qui totalise l'ensemble des dépenses réglées en mandat représente un indicateur du niveau de l'activité opérationnelle de la société. Il s'élève à 21 965 K€ pour 2011 contre 15 824 K€ en 2010 avec une répartition entre donneurs d'ordre définie comme suit :

- 13% : Conseil Général ;
- 87% : autres clients, dont 33 % : mairies, 14 % : communautés de communes, 37% : établissements médico-sociaux, 3% : établissements divers.

L'assemblée générale ordinaire des actionnaires, sur proposition du Conseil d'Administration, a décidé d'affecter le résultat 2011, soit une perte de 59 545,28 € au compte report à nouveau (cumul des résultats antérieurs), celui-ci excédentaire de 109 611,07 € au 31 décembre 2010 est ainsi porté à 50 065,79 € au 31 décembre 2011.

Quant aux données financières prévisionnelles relatives à l'exercice 2012 portées sur le rapport, celles-ci présentent une progression du chiffre d'affaires (+ 30 K€ ) qui conjuguée à une maîtrise des charges laisse présager un résultat 2012 bénéficiaire de l'ordre de 3 000 € ; valeur indicative, restant tributaire des aléas des marchés et des facteurs économiques qui ne peuvent être modélisés dans le cadre des présentes.

Sur ces bases, les comptes de gestion et de résultat de l'exercice 2011 sont soumis à notre examen.

Je vous serais obligé de bien vouloir délibérer.



Vu le rapport de Monsieur le Président,

Vu l'avis de la commission des finances,

Après en avoir délibéré,

## **LE CONSEIL GENERAL**

### Au titre du rapport général d'activité :

- Approuve le rapport d'activité de la Sémateg (et annexe) soumis au titre de l'exercice 2011 ;
- Prend acte du rapport présenté sur les comptes annuels et le bilan d'activité ;

### Au titre des contrats de mandat :

- Prend acte de l'état de réalisation des missions au 31 décembre 2011.

Adopté à l'unanimité.

*(Monsieur Guy Hébral, Président de la SEMATEG, n'a pas participé au vote)*

Le Président,